



REGLEMENT SPORTIF EDUCATIF ET ASSAUT 2026-2027

Académie Française de Muay Thaï
1, rue Tristan Tzara 75018 Paris



SOMMAIRE

REGLEMENTATION SPORTIVE

I. LES COMPETITIONS ASSAULTS (ÉDUCATIF-ASSAUT)

Pages 2 à 7

- 1.1 Définition de l'éducatif et de l'assaut
- 1.2 Types de compétitions
- 1.3 Modalités de participation et conditions administratives
- 1.4 Les catégories d'âges, de poids, et durée des éducatifs et assauts
- 1.5 Equipements et tenues des nakmuay et coaches
- 1.6 Attitudes et comportements des nakmuay et coaches
- 1.7 Organisation des compétitions
- 1.8 Règles d'arbitrage spécifiques aux assauts

II. LES CHAMPIONNATS NATIONAUX ASSAUT ADULTES AFMT

Pages 07 à 08

- 2.1. Définition
- 2.2. Modalités et conditions administratives de participation
- 2.3. Temps de Combat
- 2.4. Type de compétition
- 2.5. Participation au championnat

1. LES COMPETITIONS ÉDUCATIF-ASSAUT

1.1 Définition de l'Éducatif et de l'Assaut

- **ÉDUCATIF** : Cela concerne les catégories d'âges des Poussins, Pupilles et Benjamins (6 à 11 ans).

Toutes les techniques et les enchainements doivent être contrôlés et sans aucune puissance, on appelle cela le travail à la touche.

Le nakmuay ayant appuyé sa touche involontairement ne pourra être pénalisé à cause du manque d'expérience ou de technique de son adversaire (l'appréciation est laissée à l'arbitre central).

Conformément au règlement éducatif les percussions de pieds, les techniques retournées et les coups de genoux sous toutes leurs formes sont interdits à la tête. Ils ne peuvent être appliqués que sur le corps et le plastron sans puissance, avec contrôle et fluidité.

- **ASSAUT** : Cela concerne la catégorie d'âge des Minimes et Cadets (12 à 15 ans).

Les techniques doivent encore être contrôlées. Elles doivent être délivrées sans réelle puissance dans la diversité et la fluidité propre au Muay Thaï. Les coups de genoux ainsi que les techniques retournées à la tête ne sont pas autorisés.

Ce sont les liaisons et la fluidité technique qui devront être privilégiées, la recherche de la mise hors combat est strictement interdite. Tout nakmuay présentant une insuffisance technique s'exposera à une disqualification (out class).

1.2 Types de compétitions

Le règlement s'applique à toutes les compétitions sportives de Muay Thaï organisées au sein de l'AFMT (opens, Coupes, Critériums AFMT, galas...). Il n'y a pas de championnats assauts pour les juniors.

1.3 Modalités de participation et conditions administratives

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque compétiteur doit posséder et présenter lors de la pesée les documents suivants :

- Un passeport sportif à jour avec une photo et une pièce d'identité lors du 1^{er} contrôle.
- Un certificat médical valable 1 an rempli sur le passeport et renouvelable 2 ans avec le document « Certificat questionnaire loisirs assauts »
- Une licence AFMT pour la saison en cours
- Une autorisation parentale de pratique et de soins (document téléchargeable sur le site : www.afmt.fr).

LA NATIONALITÉ :

Les nakmuay de nationalité française ou étrangère sont autorisés à participer.

1.4 Les catégories d'âges, de poids, et durée des éducatifs et assauts

C'est l'année de naissance qui détermine l'engagement dans la catégorie d'âge.

Le tableau des catégories d'âge est calculé en fonction de la première année de la saison en cours.

- **POUSSINS** : 6-7 ANS (Educatif)
- **PUPILLES** : 8-9 ANS (Educatif)
- **BENJAMINS** : 10-11 ANS (Educatif)
- **MINIMES** : 12-13 ANS (Assaut)
- **CADETS** : 14-15 ANS (Assaut)

CATÉGORIES DE POIDS :

Afin de déterminer leur catégorie et compte tenu de leur jeune âge, tous les participants aux compétitions seront pesés le jour de la compétition (document accessible sur le site :www.afmt.fr.)

CATÉGORIES DE POIDS ÉDUCATIFS ET ASSAULTS						
ÉDUCATIF	ÉDUCATIF	ÉDUCATIF	ASSAUT	ASSAUT	ASSAUT	ASSAUT
POUSSINS M/F 6/7 ans	PUPILLES M/F 8/9 ans	BENJAMINS M/F 10/11 ans	MINIMES Fille 12/13 ans	MINIMES Garçon 12/13 ans	CADETTES 14/15 ans	CADETS 14/15 ans
Catégories	Catégories	Catégories	Catégories	Catégories	Catégories	Catégories
- 18 Kg - 23 Kg - 28 Kg - 32 Kg - 37 Kg - 42 Kg - 47 Kg +47 Kg	- 18 Kg - 23 Kg - 28 Kg - 32 Kg - 37 Kg - 42 Kg - 47 Kg +47 Kg	- 23 Kg - 28 Kg - 32 Kg - 37 Kg - 42 Kg - 47 Kg - 52 Kg - 55 Kg +55 Kg	- 28 Kg - 32 Kg - 37 Kg - 42 Kg - 46 Kg - 50 Kg - 55 Kg - 60 Kg - 65 Kg +65 Kg	- 28 Kg - 32 Kg - 37 Kg - 42 Kg - 46 Kg - 50 Kg - 55 Kg - 60 Kg - 65 Kg - 70 Kg +70 Kg	- 35 Kg - 39 Kg - 43 Kg - 47 Kg - 51 Kg - 55 Kg - 59 Kg - 64 Kg - 69 Kg + 69 Kg	- 35 Kg - 39 Kg - 43 Kg - 47 Kg - 51 Kg - 55 Kg - 59 Kg - 64 Kg - 69 Kg - 75 Kg - 81 Kg + 81 Kg

DURÉE DES ÉDUCATIFS ET ASSAULTS :

POUSSINS – PUPILLES – BENJAMINS :

- **Tours préliminaires et Finales :** 3 reprises de 1 minute avec 1 minute de repos entre chaque reprise.

MINIMES – CADETS :

- **Tours préliminaires et Finales :** 3 reprises de 1,30 minute avec 1 minute de repos entre chaque reprise.

ATTENTION :

- La mixité sera possible en Poussins, Pupilles et Benjamins si les filles sont seules dans leur catégorie de poids.
- Les durées de repos doivent être obligatoirement respectées.
- Un seul coach sera autorisé au coin du ring lors des éducatifs et assauts.

1.5 Equipements et tenues des nakmuay et Coachs

ÉQUIPEMENTS OFFICIELS DES NAKMUAY POUR LES ÉDUCATIFS ET LES ASSAULTS :

- Débardeur
- Short de Muay Thaï
- Casque
- Plastron
- Protège dents
- Coudières en bon état
- Coquille
- Gants velcro
- Bandage (simple)
- Protège-tibias, pieds (type chaussette en mousse)

Nota : Le poids des gants est de 8 Oz jusqu'aux 63,5 kg inclus et 10 Oz au-dessus.

Pour les poussins et pupilles, les gants de 6 Oz seront tolérés.

Protections supplémentaires pour les filles : Coquille féminine et protège poitrine.

ATTENTION :

- Le short de Muay Thaï est obligatoire et ne doit pas laisser apparaître de caleçon, signes religieux ou nationalistes et le nom d'autres sports de combat que le Muay Thaï. Il en va de même pour tout l'équipement du nakmuay. Le port d'un legging long sous le short est autorisé pour les filles.
- Lors des éducatifs et assauts, le nakmuay devra avoir au minimum le plastron ou le casque de même couleur que son coin, soit : **ROUGE** pour le coin rouge et **BLEU** pour le coin bleu.

TENUE GÉNÉRALE DES NAKMUAY POUR LES ÉDUCATIFS ET ASSAUTS

- Le bandage est simple, sans surépaisseur apparente ni croisement entre les doigts. Il est de 5 cm de large et entre 2,50 et 3 m de long.
- L'utilisation de corps gras au corps et au visage est prohibée.
- L'utilisation de bandages (sauf pour les mains) ou autres pansements médicaux au niveau du visage, des tibias, genoux, coudes ou autres parties du corps est interdite.
- Les ongles de pieds sont taillés court.
- Le nakmuay ne porte aucun objet métallique ou plastique qui pourrait le blesser ou mettre en danger son adversaire.
- Les cheveux longs doivent être fixés à l'arrière de la tête.
- Maquillage et bijoux sont interdits.

TENUE GÉNÉRALE DU COACH PENDANT LES RENCONTRES ÉDUCATIVES ET ASSAUTS

- Le coach sera **OBLIGATOIREMENT** en survêtement, ou tenue sportive aux couleurs de son club.
- Le survêtement ou la tenue ne devra en aucun cas faire apparaître de signes religieux ou nationalistes ni le nom d'autres sports de combat que le Muay Thaï,
- Il en va de même pour les tenues de l'ensemble des éducateurs et responsables de clubs qui accompagnent les nakmuay, (le port de jeans, bermudas, shorts, lunettes de soleil, casquette... est **STRICTEMENT INTERDIT**).

1.6 Attitudes et comportements des nakmuay et des coaches

LES NAKMUAY :

Pendant la compétition, les nakmuay sont tenus de garder à l'esprit que le superviseur, les juges et les arbitres gèrent les rencontres.

Chacun doit accepter toute décision donnée et cela dans un esprit sportif.

Les manifestations, gestes de mauvaise humeur ou démonstrations de joie intempestives ne sont pas des comportements dignes de la part d'un nakmuay ou de ses hommes de coin.

LE COACH :

La présence obligatoire d'un « coach-instructeur » est requise pendant la totalité de la durée de la compétition et cela de la pesée jusqu'à la fin des rencontres de la compétition.

- Dans chaque coin, 1 personne maximum est autorisée. Elle est licenciée et âgée de 18 ans minimum.
- L'homme de coin doit être en possession de sa licence et la présenter sur toute demande d'un officiel.
- L'homme de coin peut intervenir et conseiller le nakmuay exclusivement pendant le temps de repos. Tout manquement à cette règle entraîne un avertissement et en cas de récidive, une disqualification peut être actée.

LA DISCIPLINE :

La plus grande discipline de tous les acteurs engendrera une meilleure sécurité de nos jeunes nakmuay et donc la réussite de nos événements.

En cas de perturbation d'une compétition officielle, l'AFMT sera contrainte de sanctionner les responsables.

LA PESÉE :

Lors d'une compétition fédérale, tous les nakmuay doivent être pesés le matin de la compétition, suivant l'horaire indiqué sur la convocation de la rencontre.

La pesée se fait en short de Muay Thaï, torse et pieds nus sur une balance métrique ou électronique.

En cas de force majeure, le comité organisateur, avec l'aval de la commission d'arbitrage, peut étendre la durée de la pesée ou en reporter l'horaire.

Si une circonstance imprévue motive un délai, celui-ci ne peut excéder trois heures.

JUGES ET ARBITRES :

Ils sont sous la responsabilité du superviseur ou du délégué officiel et doivent contrôler :

- Les documents administratifs.
- Le bandage, la tenue et l'équipement du nakmuay avant le début de l'assaut à la table d'arbitrage (ou à un endroit prévu à cet effet) par l'un des membres du staff d'arbitrage.

Les nakmuay et les instructeurs doivent tenir compte des observations des juges et arbitres sous peine d'être sanctionnés. La sanction pouvant entraîner la mise hors compétition provisoire ou définitive (en cas extrême et incident grave) du nakmuay ou de l'un des coaches du club.

Ils prendront toutes les décisions nécessaires au bon déroulement de la compétition.

Les officiels d'une compétition sont :

- Le superviseur, ou délégué officiel
- Les juges et arbitres (4)
- Le chronométrateur
- Le médecin

ATTENTION :

- Leur souci permanent est de garantir **la sécurité des pratiquants**, l'application de la règle et le maintien d'un esprit FAIR-PLAY.

ORGANISATEURS :

Les organisateurs (les clubs ou ligues) devront avoir fait :

- Une demande officielle auprès de l'AFMT respectant les délais réglementaires fixés par l'AFMT,
- Toutes les démarches administratives et réglementaires (documents accessibles sur le site : www.afmt.fr).

Les organisateurs doivent mettre à disposition des responsables de la compétition et des nakmuay :

- Un médecin et une équipe de secours (Croix rouge ou Protection Civile),
- Une sono,
- Des barrières de sécurité afin d'éviter que le public ne s'approche du ring,
- Des chaises et tables pour les officiels et les juges,
- 1 ou plusieurs Rings selon la compétition.

RÉCOMPENSES ET DÉFRAIEMENT :

En-dehors des compétitions gérées directement par l'AFMT (les compétitions type Ligue, Département et Club), l'achat des trophées et le défraiement des officiels sont à la charge de l'organisateur. Cela se fait en accord avec la Ligue qui décidera de sa participation financière et matérielle.

LES COMPÉTITIONS :

- Lors des compétitions de ligues ou nationales, les assauts se déroulent sur 1 ring.
- La compétition se fait par tours préliminaires avec élimination directe sans repêchage.
- Les tableaux de chaque catégorie sont établis après le tirage au sort effectué à l'aide de l'outil de gestion des compétitions.
- A la pesée, chaque nakmuay se voit attribuer un numéro qui le suivra durant toute la compétition.

1.8 Règles d'arbitrage spécifiques aux assauts

Quelle que soit la catégorie, l'arbitre est garant de la gestion de l'assaut, des nakmuay et du contrôle de toutes les techniques utilisées et cela en fonction de la réglementation AFMT.

RÈGLEMENT

- Si un compétiteur ne peut reprendre l'assaut à cause d'une blessure, le responsable de celle-ci ne peut être disqualifié si l'action n'est pas intentionnelle.
- Lors d'une compétition officielle, il n'y a pas de « match nul ».
- Si un compétiteur feint d'être blessé pour prendre l'avantage, il peut être disqualifié pour comportement antisportif.
- Lors du corps-à-corps, la traction de la tête vers le bas ainsi que **les techniques de genoux à la tête sont interdites en assaut.**

AVERTISSEMENTS :

L'arbitre ne peut pas prononcer plus de deux avertissements à un même nakmuay lors d'un assaut :

- **1^{ère} intervention** : remontrance.
- **2^{ème} et 3^{ème} intervention** : avertissement.
- **4^{ème} intervention** : disqualification.

Pour les procédures de remontrances, avertissements et disqualifications, il faut se référer au règlement d'arbitrage de l'AFMT.

ARRÊT DE L'ASSAUT :

Face à un comportement particulièrement dangereux ou antisportif, l'arbitre peut stopper immédiatement l'assaut, et après consultation des juges, décider ou non de la disqualification d'un ou des deux nakmuay.

Si lors du même assaut, un nakmuay a été arrêté deux fois pour infériorité manifeste due à son état physique ou technique, il sera arrêté pour out class.

LES TYPES D'ÉCHANGES :

Les techniques doivent être contrôlées, tout en respectant la forme et la fluidité propre au Muay Thaï.

ATTENTION :

- Les éducateurs doivent insister sur l'aspect technique et non sur la recherche de puissance, et d'agressivité (diversité et fluidité technique, qualité des enchaînements, déplacements, blocages, esquives, condition physique, précision etc.)
- Dans tous les cas, la recherche de puissance et du « **HORS COMBAT** » est interdite

AIDES FINANCIERES AUX LIGUES

L'AFMT pourra rétrocéder une partie du montant des licences aux ligues en fonction du nombre de licences effectives dans chaque ligue.

Le versement de cette aide financière sera corrélé à la présentation à l'AFMT d'un projet d'actions : animations sportives ou formations (ex : stage technique...).

2.1 DÉFINITION :

Les coupes et opens assaut adultes sont organisés par l'AFMT.

NATIONALITÉ :

Les nakmuay de nationalité française ou étrangère sont autorisés à participer

2.2 MODALITÉS ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES DE PARTICIPATION

Les inscriptions ne se font plus que par le biais de votre compte club sur le site de l'AFMT.

Un même club peut inscrire jusqu'à 2 personnes dans la même catégorie de poids, le nombre de participants est limité.

Le calendrier sera visible sur le site de l'AFMT.

Chaque nakmuay possède et présente à la pesée les documents suivants :

- Licence de la saison en cours.
- Un passeport sportif à jour avec une photo et une pièce d'identité lors du 1^{er} contrôle.
- Un certificat médical mentionnant « Apte à la compétition du Muay Thai » (valable un an)
- **ATTENTION UNIQUEMENT DOCUMENTS ORIGINAUX (à envoyés sur le site AFMT)**

2.3 DUREE DES ASSAUTS :

Pour les adultes la distance est de 3 reprise de 2 mn avec 1,30 mn de repos

2.4 LA COMPÉTITION

La compétition se fait par tours préliminaires avec élimination directe. Le repêchage est possible uniquement en finale. Elle concerne prioritairement les demi-finalistes puis par défaut les quarts de finaliste et ainsi de suite.

Un nakmuay peut disputer plusieurs assauts par jour. Il s'engage également à respecter les temps de repos nécessaire à son bien-être. Sauf si le médecin de la réunion prescrit un temps de récupération plus long lié à une intensité de combat importante ou accident (ex : blessure).

L'ordre des rencontres est établi après le tirage au sort effectué par l'outil de gestion des championnats de l'AFMT.

Pour chaque tableau, le champion, le finaliste et les demi-finalistes de la saison précédente sont classés en tête de série (uniquement s'ils s'inscrivent dans la même catégorie de poids que la saison précédente).

Dans le cas où plusieurs nakmuay appartiennent au même club, ils sont inscrits dans des parties de tableaux différentes mais la priorité est donnée aux têtes de séries.

2.5 PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT

Une préinscription est obligatoire, par conséquent la catégorie de poids d'un nakmuay est celle indiquée sur le dossier d'inscription par l'instructeur du club et sera la même pour tout le championnat.

La pesée est obligatoire :

- Lors de la 1^{ère} pesée, il ne peut pas y avoir de perte de poids supérieure à 1,200 kg (dans la même journée). Au-delà, le nakmuay concerné est disqualifié.
- Dans le cas d'un **dépassement de poids** inférieur ou égal à un 1,200 kg (Tolérance de la balance +/- 200g, le nakmuay peut se présenter deux autres fois avant la fin de la clôture officielle de l'horaire de pesée.
- Dans le cas d'un **forfait**, l'adversaire est déclaré vainqueur et sélectionné pour le tour suivant.